



COMMUNE DE CAGNES-SUR-MER

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

**Annexe n° 6 du règlement :
Carte des travaux rendus obligatoires**



Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
DRM-D 3141
Gérard GAVORY
Gérard GAVORY

Echelle : 1/10 000 ème

avril 2012

PRESCRIPTION du PPRIF : Arrêté du 16 décembre 2003

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : du 04 avril 2011

ENQUETE : du 12 septembre 2011 au 14 octobre 2011

APPROBATION du PPRIF : Arrêté du 11 MAI 2012

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES-MARITIMES
SERVICE EAU RISQUES

Légende :

- Travaux :
 - Aire de retournement à créer
 - Voirie à créer
 - Existant normalisé
 - Existant non normalisé
 - Existant non normalisé à normaliser en 1ère urgence
 - Existant non normalisé à normaliser en 2ème urgence
 - A créer en 1ère urgence
 - A créer en 2ème urgence
- Limites communales

Echelle : 1:10 000

EDR25 © IGN